

## DÉLAI DE SAISIE DES VACCINS

-  **Il est recommandé de saisir les vaccins la journée même où ils ont été administrés.**

Selon le règlement ministériel d'application de la Loi sur la santé publique, le délai maximal de saisie est de 2 jours ouvrables suivant l'administration du vaccin.

## RECHERCHER UN USAGER DANS LE REGISTRE

1. Rechercher par le numéro d'assurance maladie (**NAM**).
2. Si c'est infructueux, tenter une recherche par **nom, prénom et date de naissance**.
  - S'il ne s'agit pas de la première dose, effectuer des recherches supplémentaires pour identifier le bon dossier usager et ajouter le vaccin dans le profil existant.
  - Au besoin, effectuer la recherche dans la version régulière SI-PMI Panorama.
3. Si aucun résultat ne s'affiche, créer alors un nouvel usager.
  - S'assurer de compléter tous les renseignements (incluant les **noms des parents, adresse complète avec code postal**).

-  **Objectif : Éviter la création de doublons**, ce qui est essentiel pour garantir le bon appariement des usagers avec la RAMQ.

La création de doublons peut rendre difficile l'obtention de la **preuve de vaccination électronique** pour la COVID-19.


La saisie de l'**adresse** et du **code postal** est importante, car ces informations sont utilisées pour produire les indicateurs de **couverture vaccinale** par région de résidence.

## USAGERS APPARIÉS À LA RAMQ

-  **Aucune modification n'est autorisée pour les usagers appariés.**


\* La coche « ✓ » confirme l'appariement de l'utilisateur.

Toute modification apportée aux renseignements des usagers appariés peut entraîner une perte de l'appariement à la RAMQ et des discordances avec d'autres systèmes d'information du réseau de la santé.

-  En cas d'information erronée ou manquante, l'utilisateur **doit** mentionner l'erreur à la RAMQ **directement** et demander sa correction.

## USAGERS SANS NAM ou NON APPARIÉS À LA RAMQ

1. Vérifier et/ou corriger le **nom, prénom et date de naissance** de l'utilisateur.
2. Ajouter ou corriger les **noms des parents**.
3. Inscrire ou corriger l'**adresse** de résidence complète avec **code postal**.
4. Pour les usagers avec NAM mais non appariés, vérifier et/ou corriger le **NAM**.

-  Si ces étapes sont omises, les usagers ne seront pas en mesure d'obtenir leur **preuve de vaccination électronique** pour la COVID-19.

La bonification/correction des données permettra de réussir un appariement à la RAMQ.

-  Prévoir des étapes dans votre processus pour cette clientèle.

## USAGERS EN DOUBLE DANS LE REGISTRE

Si, lors de la recherche de l'utilisateur, on trouve plus d'un profil :

1. Noter les ID usagers qui correspondent au même usager.
2. **Adresser une demande de fusion** au Superutilisateur SI-PMI de votre établissement.
3. S'assurer d'inscrire le vaccin dans le profil le plus complet (ex. celui avec NAM et/ou apparié à la RAMQ) en attendant la fusion (si celle-ci ne peut pas être effectuée immédiatement).



Prévoir des étapes dans votre processus ou un canal de communication avec les superutilisateurs SI-PMI de votre établissement. Ces utilisateurs doivent avoir accès à la version régulière SI-PMI Panorama avec le rôle IMM-Superutilisateur.



Si ces étapes sont omises, les usagers ne seront pas en mesure d'obtenir une **preuve de vaccination électronique** pour la COVID-19 conforme.

## NOM DE FAMILLE DE L'USAGÈRE

**Pour éviter la création de doublons, inscrire le nom de jeune fille de l'usagère lorsque non apparié à la RAMQ.**

Le nom de famille des usagères doit correspondre au nom de jeune fille tel qu'inscrit sur la carte d'assurance maladie de la RAMQ et qui est utilisé pour générer le NAM.



En règle générale, le nom marital est fourni sur la carte d'assurance maladie à titre d'information seulement et il n'est pas consigné dans les systèmes d'information du réseau de la santé. Il n'est pas autorisé d'ajouter le nom du conjoint dans SI-PMI.

## CONTRIBUTEUR D'UN AUTRE ORDRE PROFESSIONNEL

Les professionnels habilités présents dans le registre sont les médecins, les infirmières, les sages-femmes, les inhalothérapeutes et les pharmaciens.

Les infirmières auxiliaires qui sont autorisées à contribuer à la vaccination sont également présentes dans le registre.

Les **contributeurs à la vaccination** appartenant à d'autres ordres professionnels ne sont **pas présents** dans le registre. Dans ce cas :

- Sélectionner « **Contributeur à la vaccination** » au champ « **Vaccinateur** ».
- Saisir le nom complet, titre d'emploi et numéro de permis du contributeur au champ « **Commentaires** ».

## LIEU DE VACCINATION

- Le Lieu de vaccination (LDS) doit correspondre à l'**installation où la vaccination est réalisée** (ex. : CHSLD, RPA, hôpital, GMF, pharmacie, etc.).
- Pour les exceptions comme le domicile, milieu carcéral, se référer au Tableau d'aide pour la sélection du lieu de vaccination (LDS).

S'assurer de valider la région (2 premiers chiffres du nom du LDS).

Ex. : 03 CENTRE D'HEB. BELLERIVE



La saisie du **bon** lieu de vaccination (LDS) est importante, car il est utilisé pour produire les indicateurs de couverture vaccinale.



**Astuce** : Le « % » peut être utilisé pour faciliter la recherche des LDS.

## LIEU DE VACCINATION MANQUANT

- **CHSLD** ou **RPA** absent ⇒ contacter le Centre de services de l'INSPQ.
- Établissement « **non traditionnel** » absent ⇒ contacter le Centre de services de l'INSPQ.
- Tout **autre lieu** de vaccination ⇒ saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché.

## RAISONS D'ADMINISTRATION

La raison d'administration est **obligatoire** pour les agents suivants :

COVID-19	Influenza,	dcaT
Variole	VRS	Zona

Une seule raison d'administration peut être saisie par vaccin.

### Raison d'administration

- 01 - COVID-19/Influenza - Résident en CHSLD
- 02 - COVID-19/Influenza - Résident en RPA
- 03 - COVID-19/Influenza - Femme enceinte
- 04 - COVID-19/Influenza - Travailleur de la santé
- 05 - COVID-19/Influenza - Maladie chronique
- 06 - COVID-19/Influenza - Autres raisons
- 07 - VRS - Résident en CHSLD
- 08 - VRS - Résident en RPA
- 09 - VRS - Autres raisons
- 10 - dcaT - Femme enceinte
- 11 - dcaT - Autres raisons
- 12 - Mpox - préexposition - Immunodéprimé
- 13 - Mpox - préexposition - Non immunodéprimé
- 14 - Mpox - POST-exposition – Immunodéprimé
- 15 - Mpox - POST-exposition - Non immunodéprimé
- 16 - Variole - Autres raisons
- 17 - Zona - Immunodéprimé
- 18 - Zona - Autres raisons

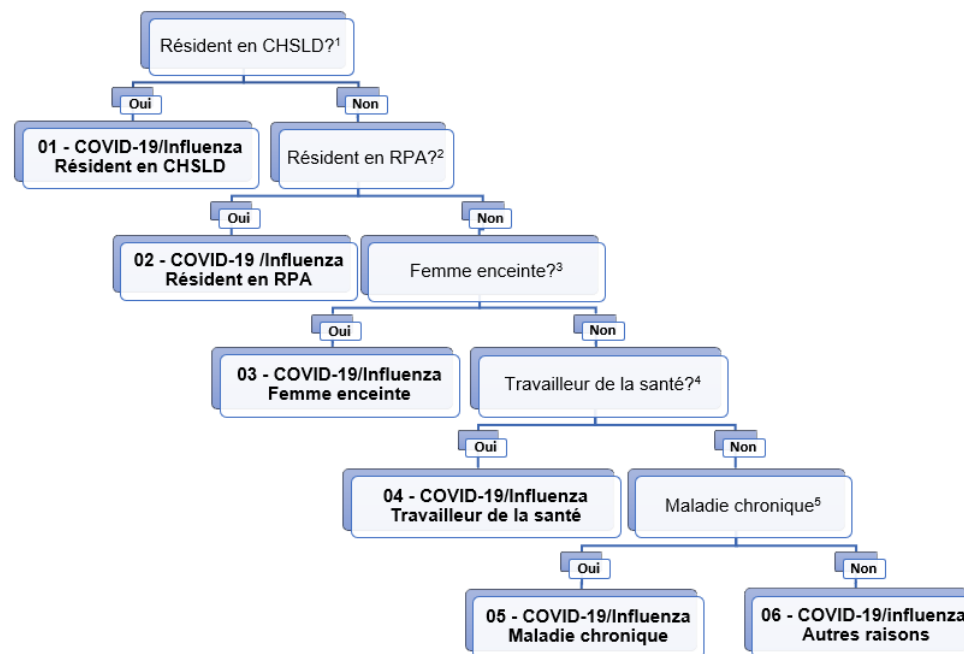
### Raison d'administration obligatoire pour le VRS

La raison d'administration est obligatoire pour le VRS, sélectionner une des raisons suivantes :

- 07 - VRS - Résident en CHSLD
- 08 - VRS - Résident en RPA
- 09 - VRS - Autres raisons

Le VRS correspond à l'agent à sélectionner pour le vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS) chez l'adulte et la raison d'administration est obligatoire. Alors que l'agent Ac-VRS correspond à l'anticorps monoclonal contre le VRS chez le nourrisson, pour lequel il n'y a pas de raison d'administration à saisir.

## RAISON D'ADMINISTRATION COVID-19/INFLUENZA



1 Résident en CHSLD peu importe l'âge ou la condition médicale

2 Résident en RPA peu importe l'âge ou la condition médicale

3 Femme enceinte peu importe le trimestre de grossesse ou la condition médicale

4 Travailleur de la santé peu importe la condition médicale

5 Maladie chronique peu importe l'âge de l'usager

### Note : Résidents en RI ou RTF

La raison « 05 - COVID-19/Influenza - Maladie chronique » doit être sélectionnée s'ils ont une maladie chronique ou la raison « 06 - COVID-19/Influenza - Autres raisons » si absence de maladie chronique

La raison « 09 - VRS - Autres raisons » doit être sélectionnée pour les résidents en RI ou RTF.

# AIDE MÉMOIRE SI-PMI - RÈGLES DE SAISIE

## TABLEAU - SÉLECTION DU LIEU DE VACCINATION

### Public - CISSS / CIUSSS

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	Lieu à saisir
Vaccination par le CISSS/CIUSSS dans les installations du CISSS/CIUSSS. Ex. : CLSC, hôpital	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> Ex. : 03 CLSC DE BAIE-ST-PAUL Ex. : 03 CENTRE D'HEB. BELLERIVE
Centre d'hébergement en soins de longue dur (CHSLD)	<b>Public</b> : CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE <b>Privé</b> : CHSLD Ex. : 06 CHÂTEAU SUR LE LAC	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> Ex. : 03 CENTRE D'HEB. BELLERIVE Ex. : 06 CHÂTEAU SUR LE LAC
Résidence Privée pour Aînés (RPA)	RPA Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY
Écoles primaires et secondaires (publiques ou privées)	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	École où la vaccination scolaire est réalisée Ex. : S 03 École de la Passerelle
Cégeps et universités	Cégep / Université si présent dans le registre, sinon saisir CISSS/CIUSSS Ex. : 03 Cégep / Université	Cégep / Université si présent dans le registre, sinon saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché Ex. : 03 Cégep / Université
Ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF)	RI si disponible, sinon saisir CISSS/CIUSSS	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> si disponible, sinon saisir le LDS RI-RTF générique du territoire Ex. : 03 RI-RTF de la Capitale-Nationale
Domicile	CISSS/CIUSSS	Saisir le LDS SAD générique du territoire Ex. : 03 SAD de la Capitale-Nationale
Clinique de vaccination saisonnière	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	Installation à laquelle le vaccinateur est rattaché Ex. : 03 CLSC DE BAIE-ST-PAUL
Autres lieux		
Centres de la petite enfance (CPE)		
Milieu carcéral	Milieu carcéral si disponible, sinon saisir CISSS/CIUSSS	Milieu carcéral où la vaccination est réalisée si disponible, sinon saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché.

Évènement d'envergure (Nécessitant une convergence de différentes ressources/organismes dans un évènement de sécurité civile (ex. : inondation, etc.))	Région Ex. : 03 RÉGION, Québec, Québec	Région où l'évènement a eu lieu Ex. : 03 RÉGION, Québec, Québec
Vaccination contre la COVID-19 dans un établissement « non traditionnel »	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> De nouveaux LDS « non traditionnels » seront ajoutés au registre, au besoin.

### Public - Hors CISSS / CIUSSS (établissements non fusionnés, ou non visés par la Loi)

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Vaccination dans un <a href="#">établissement non fusionné ou non visé par la Loi</a> Ex.: Hôpital Sainte-Justine	Organisation Ex. : 06 CHU SAINTE-JUSTINE	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> Ex. : 06 CHU SAINTE-JUSTINE

### Privé

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Pharmacie, clinique voyage, GMF, santé au travail, bureau de santé des cégeps, universités ou entreprises privées, RPA	Installation où la vaccination est réalisée : Ex. : 03 GMF CITE VERTE Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY	<b>Installation où la vaccination est réalisée :</b> Ex. : 03 GMF CITE VERTE Ex. : 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY

### Hors Québec et Inconnu

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Hors Québec, Inconnu	Hors Québec, Inconnu	Hors Québec, Inconnu
Pays connu autre que le Canada	Tous les pays disponibles Ex. : PAYS États-Unis Ex. : PAYS Mexique	Tous les pays disponibles Ex. : PAYS États-Unis Ex. : PAYS Mexique

## SOUTIEN POUR DES QUESTIONS OU DIFFICULTÉS

Contactez le Centre de services de l'INSPQ :

Courriel : [soutien.sipmi@inspq.qc.ca](mailto:soutien.sipmi@inspq.qc.ca)

Téléphone : 418 654-3020

Téléphone sans frais : 1 844 654-3020